

La FQPPU à la 55^e Commission de la condition de la femme de l'ONU¹

(22 février - 4 mars 2011).

Par Françoise Naudillon

L'Agence ONU-Femmes



Cette 55^e édition sera marquée sans aucun doute par la création de l'agence ONU Femmes (*UN WOMEN*), par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2010. En effet, après plus de trente années de travail des différents groupes de femmes dans le monde et après la campagne remarquable menée notamment par GEAR (Gender/ Equality/ Architecture/ Reform) qui regroupe plusieurs associations de femmes à travers le monde, l'agence ONU Femmes, née de la fusion des entités OSAGI, UNIFEM, INSTRAW et DAW² qui avaient en commun de travailler pour l'égalité des sexes, a été officiellement lancée le 24 février. Cette nouvelle agence, dont Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili de 2006 à 2010, est la directrice exécutive, devient l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle a pour mandat :

- d'appuyer des organes intergouvernementaux, tels que la Commission de la condition de la femme, dans l'élaboration de politiques, de règles et de normes mondiales ;
- d'aider les États membres à appliquer ces règles, et d'être prêt à fournir un appui technique et financier approprié aux pays qui le demandent et à forger des partenariats performants avec la société civile ; et
- de demander des comptes au système des Nations Unies sur ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes, avec notamment un suivi régulier des progrès enregistrés dans l'ensemble du système.

Fruit d'une longue bataille, la création d'ONU Femmes doit pourtant inviter à la vigilance. Certaines questions demeurent sur la façon dont s'établira le dialogue entre la nouvelle agence et la société civile. Comment s'assurer de la participation effective des femmes, des groupes qui les fédèrent et des organisations sur le terrain ? Pour le bon fonctionnement de l'organisation d'ONU Femmes, il faudra par exemple s'assurer qu'il existe des représentantes officielles d'ONU Femmes en charge des liens avec les groupes de femmes au niveau mondial, régional et national. Sinon on peut craindre un manque de représentativité de la société civile, un manque de démocratie et au niveau national un manque d'attention portée aux droits humains en général et aux droits des femmes en particulier.

¹ Compte rendu des travaux de la commission et traduction libre des exposés et documents présentés

² Respectivement : la Division de la promotion de la femme (DAW) ; l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) ; le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) ; et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Michelle Bachelet ouvrait ainsi la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme : « Nous ferons des priorités relatives à l'égalité entre les sexes un élément central de la planification et de la budgétisation, à la fois aux niveaux national, local et sectoriel ». Elle rappelait que les stéréotypes sexo-spécifiques ont toujours cours et que l'accès équitable des femmes et des filles à l'éducation permet en corollaire l'accès au marché du travail, l'accès à un travail décent. La sous-représentation des femmes et des filles en sciences et en génie les condamne à des emplois de moins bonne qualité, quand elles y ont accès. Il s'agit d'autonomiser les femmes et les filles et de leur donner un accès équitable notamment aux TIC.

Les travaux de la Commission étaient, en effet, cette année consacrés à promouvoir « l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation scientifique et technologique et à la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent ».

Plus de 3500 délégué-e-s d'organisations non gouvernementales ont participé aux travaux de la Commission. Membre de l'Internationale de l'Éducation, la FQPPU était représentée au sein de l'Union des Organisations Syndicales³ (Trade Union) regroupant respectivement : l'Internationale de l'Éducation, l'Internationale des services publics (PSI-ISP), la UNI Global Union et la Confédération syndicale internationale (ITUC/CSI).

Au-delà des différents ateliers officiels organisés dans les bâtiments de l'ONU, la 55^e Commission de la femme a été l'occasion, comme les autres années, de l'organisation d'une multitude d'événements, conférences, ateliers proposés par diverses organisations non gouvernementales.

Pourtant si l'on devait se réjouir de la remarquable rapidité avec laquelle les délégué-e-s ont obtenu leur laissez-passer pour l'accès au bâtiment de l'ONU en s'épargnant les queues de plusieurs heures des années précédentes, les participant-e-s ont vite déchanté en se rendant compte que le dit laissez-passer leur donnait juste le droit d'acheter des souvenirs dans la boutique de l'ONU. En effet, suite à une décision contre laquelle se sont plaint sans succès de nombreuses organisations, il fallait un second laissez-passer pour avoir accès aux ateliers officiels organisés au sein de l'ONU. Plus grave, on limitait à deux par jour et par organisation, le nombre de laissez-passer. Tout un symbole qui témoigne d'une étrange interprétation de l'idée d'ouverture sur la société civile et sur les femmes en général par ceux-là mêmes qui s'arrogent le droit de parler d'elles, sans elles. Une certaine désorganisation –on a même vu des changements de dernière minute, des événements annulés ou des laissez-passer qui tout à coup devenaient inopérants– n'a pas empêché la richesse des débats.

L'enjeu 1: Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie

L'éducation fait partie des droits humains, elle est la clé de tout changement social et de tout développement économique. L'éducation permet aux femmes de s'autonomiser, elle les aide à combattre la pauvreté, elle est aussi la clé de l'amélioration des conditions sanitaires. Un accès équitable des femmes et des filles à l'éducation implique, outre l'accès à une école publique et gratuite, le refus des stéréotypes genrés qui limiteraient les carrières des femmes trop souvent cantonnées aux métiers de secrétaires, d'infirmières ou d'enseignantes.

³ Voir brochure : <http://equality1.typepad.com/files/uncsw-brochure-fr.pdf>

En effet, la question de la participation des femmes et des filles à l'éducation scientifique et technologique est universelle : elle touche aussi bien les pays riches que les pays pauvres. Par exemple, dans les pays développés, seules 19,5% des femmes font de la recherche en agrologie. Sur 121 pays pour lesquels on dispose de données, les femmes ne constituent que 29% de l'ensemble des chercheurs. Seuls 15% de ces pays ont réussi à atteindre la parité.

À ce sujet, l'atelier organisé par la Women's Federation for World Peace International; « Improving Education for Women and Girls in Science and Technologie », montrait que les femmes auraient tendance à sous-évaluer leurs compétences. Une expérience menée aux États-Unis auprès d'étudiantes en sciences faisait ressortir la nécessité de leur redonner confiance en soi, de développer le mentorat et des modèles féminins de réussite en science. Il s'agit aussi de développer des réseaux de femmes scientifiques. Jan Eastman, secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation (IE) a, quant à elle, donné une conférence parrainée par l'UNESCO et l'ILO⁴ sur le thème « Quality education for girls leads to decent jobs for women ».

À l'autre bout du spectre, l'atelier officiel proposé par l'ONU sur le thème : *Access and participation of women and girls in education, training, science and technology, including for the promotion of women's equal access to full employment and decent work*, permettait de faire le point sur les différences existant entre pays développés et pays en voie de développement. Plus de trente interventions se sont succédé dont celles de l'Australie qui lance un plan de 12 ans pour réduire la violence contre les femmes et les enfants, ou de la Suède qui souligne qu'en même temps que les taux de scolarisation progressent à travers le monde, l'écart entre les garçons et les filles scolarisées s'accroît au détriment de ces dernières, que chaque jour dans le monde, 28 000 filles de moins de 18 ans sont mariées contre leur gré et que chaque jour dans le monde, 40 000 adolescentes donnent naissance à des enfants. Si l'Italie célèbre le fait que le nombre d'Italiennes qui font carrière en science a augmenté au cours des vingt dernières années, elles ne représentent que 33% du total. 93% des garçons contre 85 % des filles sont scolarisés au primaire en Zambie tandis qu'en Chine, le gouvernement vient d'imposer aux comités villageois qu'ils soient composés d'au moins 1/3 de femmes et il a consacré, en 2010, 340 millions US \$ à la santé des femmes en milieu rural.

On le voit les situations sont très contrastées et beaucoup reste à faire.

L'enjeu 2 : **Promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent**

Ce deuxième enjeu dépend du premier. On comprendra sa complexité en évoquant deux exemples. Un atelier co-parrainé par plusieurs organisations avait justement pour thème *Dignity for Domestic Workers*. Les femmes sont les premières victimes de la violence domestique. Un accès à un travail décent leur permettrait souvent de se libérer des contraintes quelquefois tragiques de la vie conjugale. D'un autre côté, les femmes exerçant les professions de femme de ménage, de cuisinière ou de gardienne d'enfants sont aussi les victimes d'une violence invisible qui les ravale quelquefois au rang d'esclaves à usage domestique et sexuel. Cette violence domestique touche aussi les enfants.

⁴ International Labour Organization.

Au-delà de ces exemples tragiques et à l'autre bout de la chaîne, on peut par ailleurs s'étonner que les gains des femmes et des filles en matière d'éducation ne se traduisent pas forcément par l'équité salariale et le développement de carrières professionnelles à des postes de responsabilité.

Pourcentage de femmes diplômées en sciences dans 76 pays par région, 2008

| Région | Sous-domaine | | | | |
|--|--------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|------------------------|
| | Sciences | Sciences de la vie | Sciences physiques | Mathématiques et statistiques | Sciences informatiques |
| États arabes | 51 | 73 | 61 | 59 | 33 |
| Europe centrale et orientale | 47 | 70 | 54 | 53 | 59 |
| Asie centrale | 53 | 68 | 44 | 60 | 39 |
| Asie de l'Est et Pacifique | 48 | 60 | 58 | 62 | 29 |
| Amérique latine et Caraïbes | 41 | 67 | 51 | 53 | 31 |
| Amérique du Nord et Europe occidentale | 40 | 60 | 43 | 48 | 21 |
| Asie du Sud et de l'Ouest* | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> |
| Afrique subsaharienne* | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> | <i>a</i> |

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde.

a Moyennes régionales non disponibles à cause du faible taux de réponse.

Organisé par la International Federation of Business and Professional Women (BPW), l'atelier *Putting gender on the agenda: equal access to full employment and decent work* pointait justement du doigt les difficultés subies par les femmes sur le marché du travail et la difficulté à atteindre l'équité salariale.

Par ailleurs, comme l'indique le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport :

20. De manière générale, les femmes ont une préférence pour les professions ayant un intérêt direct pour la société ou les individus. Le projet ROSE a trouvé que les filles âgées de 15 ans aimaient surtout travailler avec des personnes plutôt qu'avec des objets et aider les autres. Elles ont besoin, plus que les garçons, d'avoir une carrière compatible avec leurs propres valeurs et leurs propres convictions²⁰. Toutefois, elles considèrent que souvent, les domaines scientifiques, à l'exception des sciences de la vie, n'ont pas un objectif social bien défini. Cette perception est peut-être renforcée par des programmes et des pratiques pédagogiques qui privilégient souvent les intérêts des garçons²¹. En mettant l'accent sur les applications sociales d'une discipline, plutôt que sur son aspect technique, on peut aider à accroître la participation des filles et des femmes²².

L'enjeu 3 – Au plan canadien

Le Canada n'a pas fait bonne figure. À la réception organisée par la délégation canadienne de la Commission de la condition de la femme de l'ONU le 23 février, et ce en l'absence de la Ministre, il a été impossible aux membres de la délégation d'expliquer aux représentants des ONG canadiennes, la position du gouvernement. L'Honorable Rona Ambrose, députée et ministre à la condition féminine, dans son discours du 24 février 2011, a été au final très peu loquace sur ces mêmes positions. En évoquant pêle-mêle l'initiative du Canada pour la santé maternelle et des mesures qu'aurait prises le gouvernement canadien pour renforcer des « programmes de sensibilisation et d'aide aux victimes », en particulier dans les communautés autochtones et les milieux réfugiés et immigrants et les communautés ethniques, la ministre n'a convaincu personne.

Suite à ce court discours, la ministre avait donné rendez-vous aux représentantes des ONG canadiennes en face de la boutique de souvenirs de l'ONU –un symbole?



La délégation des ONG était composée de Patty Ducharme, vice-présidente de la Public Service Alliance of Canada (PSAC), Louise Mercier, vice-présidente de la Fédération québécoise du travail, Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec et Ann Decte, présidente de YWCA, lesquelles ont signifié à la ministre la profonde opposition des ONG aux politiques du gouvernement canadien et le sentiment que le gouvernement est déconnecté de la réalité des femmes canadiennes.

Par exemple, on peut citer, comme l'avait fait le Conseil national des femmes du Canada (NCWC) dans son atelier intitulé *Educating Girls in Canada – successes and challenges*, l'abandon criminel dans lequel le gouvernement canadien laisse les communautés autochtones où par exemple les écoles sont systématiquement sous-subsventionnées seulement à 70 % des sommes attribuées dans les autres écoles du pays. Un *shadow report* présenté par la *First Nations Child en Family Caring Society for Canada* (28 janvier 2011) et intitulé « First Nations children demand that the Canadian Government stop racially discriminating against them » a du reste largement circulé.

Au cours de la rencontre, Patty Ducharme rappelait encore à la Ministre que contrairement à ce que laissait entendre son discours en évoquant les disparitions et les meurtres dont sont victimes les femmes autochtones, l'argent dépensé par le gouvernement, loin de revenir aux femmes elles-mêmes, avait été consacré à financer la Gendarmerie royale du Canada et le ministère de la Justice (General initiatives).

Par ailleurs, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) faisait circuler une pétition dénonçant le rejet par le gouvernement (le 28 janvier 2011) du partenariat entre le CTFFCE et l'ACDI⁵ qui aurait permis de poursuivre l'engagement des professeurs canadiens pour l'éducation auprès de plusieurs pays en voie de développement, une expérience et une expertise développées depuis cinquante ans.

L'enjeu 4- **Au plan syndical**

Il faut enfin noter que les travaux de la 55^e Commission de la condition de la femme de l'ONU se sont déroulés sur fond d'attaque sans précédent contre les syndicats. Le projet controversé du

⁵ Agence canadienne de développement international.

gouverneur républicain du Wisconsin, Scott Walker, vise à priver la quasi-totalité des fonctionnaires de leurs droits à une convention collective. Les syndicats ne pourraient pas, dans ce contexte, prélever une cotisation obligatoire auprès des travailleurs et seraient forcés de procéder à un vote annuel pour préserver leur existence. L'engagement syndical est plus que jamais nécessaire.

Concernant les enjeux de la 55^e Commission, la délégation syndicale internationale à laquelle se joint la FQPPU, composée de 80 représentantes de 25 États membres représentant 200 millions de membres de la Confédération syndicale internationale, l'Internationale des services publics et l'Internationale de l'Éducation, **dans ses conclusions concertées** :

1 - Rappelle l'affirmation du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, au sujet de l'importante contribution de la société civile aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, et ses paroles sur le fait que notre époque exige une nouvelle définition du leadership - un leadership mondial, qui inclut, dans notre travail, la société civile et ce vers un bien collectif mondial;

2 - A soutenu activement la création de l'ONU femmes, et est très encouragée par sa création et la désignation de la Directrice générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive de l'ONU femmes, Michelle Bachelet;

3 - Est entièrement d'accord avec la déclaration de Madame Bachelet qui dit que « l'égalité entre les sexes doit devenir une réalité vécue »;

4 - Note que l'égalité des sexes ne sera jamais atteinte sans la contribution et l'engagement véritable avec les syndicats, les ONG et la société civile, qui sont eux-mêmes spécialistes de l'égalité de genre sur le terrain;

5 - Rappelle à la Commission de la condition de la femme (CCF) des Nations Unies que les syndicats et beaucoup d'autres ONG et organisations de la société civile ont une expertise et une connaissance de première main, afin de contribuer directement aux discussions, notamment sur le thème principal des discussions de cette année, c'est-à-dire l'accès et la participation des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès des femmes au plein emploi et au travail décent;

6 - Note que les femmes du monde entier sont venues à la CCF dans l'espoir d'être entendues, et ont investi du temps et des ressources considérables pour y être. Nous demandons donc l'attention de la CCF des Nations Unies, de l'ONU femmes, et des États membres sur les points suivants:

- a) Nous sommes profondément bouleversées et choquées par la mauvaise qualité du processus participatif, du manque d'accès et de capacité à participer à la 55^e session de la CCF. Pour la deuxième année consécutive, la société civile a été réduite au silence à la CCF;
- b) Même si nous reconnaissons les améliorations dans la distribution des laissez-passer des Nations Unies, nous étions étonnées que ces laissez-passer ne permettaient l'entrée à aucun événement des Nations Unies;
- c) Nous constatons que plusieurs salles de réunions et de conférences, pour lesquelles un second laissez-passer était nécessaire, étaient loin d'être pleines sinon à moitié vides, surtout pendant la première semaine des réunions de la CCF, et qu'un grand

nombre d'ONG, parmi les milliers enregistrées, ont été inutilement exclues de la participation;

- d) Nous soulignons le manque de coordination et le système de distribution opaque, aléatoire et inefficace des informations relatives aux lieux où se tenaient les événements parallèles ainsi que les événements officiels des Nations Unies et des États membres, et par conséquent l'incapacité dans laquelle se sont trouvés les participant-e-s de la société civile à planifier à l'avance ou avec certitude leur participation;
- e) Nous sommes déçues par la réduction du temps alloué pour les interventions orales – ce qui provoque des présentations d'experts avec très peu de possibilités pour des commentaires ou des questions - et la supposition frustrante que l'anglais est l'unique langue de travail;
- f) Nous déplorons le retard injustifié dans l'affichage de la déclaration conjointe de la CSI-IE-ISP⁶ sur le site officiel de la 55^e CCF;
- g) Nous n'acceptons PAS que les rénovations soient une raison valable pour limiter notre participation de cette façon. Nous notons que les travaux de rénovation à l'ONU sont en cours depuis un certain temps et se poursuivront au cours des prochaines années, nécessitant donc une planification et une logistique adéquate pour s'assurer que les syndicats, les ONG et la société civile puissent participer et contribuer de façon efficace aux discussions de la CCF des Nations Unies;
- h) Nous réaffirmons l'importance de la qualité de l'éducation et le travail décent ainsi que le travail critique que les syndicats du secteur public ont fait afin de documenter la transition de l'éducation à l'insertion professionnelle, ainsi que le rôle que les syndicats doivent jouer dans l'élaboration de solutions efficaces, en particulier à la suite de la crise économique et le rôle essentiel que les femmes peuvent jouer dans le développement économique et social et la récupération;
- i) Nous appelons les Nations Unies et les gouvernements à faire du dialogue social une réalité, à s'assurer que la société civile, les syndicats et les ONG occupent une place légitime dans le processus, et à reconnaître le rôle de la société civile afin que l'ONU femmes soit une réalité. Nous soutenons que ce qui s'est passé à la CCF, cette année, ne doit jamais se reproduire.
- j) Nous lançons un appel aux Nations Unies et à l'ONU femmes pour qu'elles reconnaissent que le rôle critique de la société civile dans la promotion des droits des femmes a été apprécié. Nous comptons sur ces instances pour traiter et pallier les graves préoccupations soumises aujourd'hui ;
- k) Nous sommes ici en tant que membres de la société civile, et nous pensons que les Nations Unies sont également nos Nations Unies. Les syndicats sont l'ONU femmes, le travail décent est l'ONU femmes et nous devrions TOUTES être l'ONU femmes.

⁶ Confédération syndicale internationale / Internationale de l'Éducation / Internationale des services publics.